

*Vol. 27, n° 3*

## **La notion d'œuvre ou l'ADN des idées**

**Mistrale Goudreau\***

Introduction . . . . .	1145
1. La notion d'œuvre : l'œuvre et toute l'œuvre . . . . .	1148
2. L'œuvre classificatoire . . . . .	1152
3. L'œuvre et son auteur : un miroir du réel ? . . . . .	1160
4. L'œuvre et la discursivité . . . . .	1165
4.1 L'auteur de sciences sociales par opposition à l'auteur de sciences pures et appliquées . . . . .	1167
4.2 Des exemples d'auteurs de discursivité . . . . .	1170
Conclusion . . . . .	1177

---

© Mistrale Goudreau, 2015

\* Professeure titulaire, Section de droit civil, Université d'Ottawa.



## Introduction

Qu'est-ce qu'un auteur ? Qu'est-ce qu'une œuvre ? Ce sont bien des questions fondamentales pour quiconque s'intéresse un tant soit peu au droit d'auteur. Et pourtant, les deux questions continuent de susciter des controverses, tant juridiques que philosophiques, dans presque tous les systèmes de droit. En 1969, Michel Foucault a abordé cette question en prononçant sa conférence « Qu'est-ce qu'un auteur ? »<sup>1</sup>, conférence qui fut ensuite publiée en français dans la revue *Bulletin de la société française de philosophie*<sup>2</sup>, puis en anglais dans diverses monographies<sup>3</sup>.

La conférence a attiré au cours de décennies beaucoup d'attention. Certains la classent comme l'un des deux écrits les plus importants sur la notion d'auteur depuis la fin des années 60<sup>4</sup>. Le texte a été longuement analysé et on le présente souvent comme une critique de la conception romantique de l'auteur, notion individualiste du créateur tyrannique, autour duquel s'instaure un système de contrainte sur le sens du texte<sup>5</sup>. Le diagnostic laisse peu d'espoir :

Despite the substantial number of literary and critical voices that have been raised against the concept of the author, opposi-

- 
1. Conférence donnée le 22 février 1969 au Collège de France (Paris, France).
  2. Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », (1969) 64 *Bulletin de la Société française de Philosophie* 73 [Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? »].
  3. Voir notamment les publications de Michel Foucault, « What Is an Author? », trad Josué V. Harari dans Josué V. Harari (dir), *Textual Strategies: Perspectives In Post-Structuralist Criticism* (Ithaca, Cornell University Press, 1979) aux pp 141-160 ; republié dans Paul Rabinow (dir), *The Foucault Reader: An Introduction to Foucault's Thought*, coll Penguin Social Sciences (New York, Pantheon, 1984) aux pp 101-120.
  4. Peter Jaszi, « On The Author Effect: Contemporary Copyright And Collective Creativity », (1991-1992) 10 *Cardozo Arts & Entertainment Law Journal* 293 à la p 293.
  5. Voir par exemple Jean-Luc Piotraut, « An Authors' Rights-Based Copyright Law: The Fairness And Morality Of French And American Law Compared », (2006) 24 *Cardozo Arts & Entertainment Law Journal* 549 aux pp 558-559 ; Daniel Gervais, « The Derivative Right, Or Why Copyright Law Protects Foxes Better Than Hedgehogs », (2013) 15 *Vanderbilt Journal of Entertainment & Technology Law* 785 aux pp 835-836 ; Jane C. Ginsburg, « The Author's Place in the Future of Copyright », (2009) 45 *Willamette Law Review* 381 à la p 385.

tion to it only became fully visible as a viable intellectual position after the appearance of Michel Foucault's *What Is an Author ?* in 1969. [notes omises] His essay does not argue for the death or disposal of the author ; it assumes it. The article arises out of an intellectual milieu in which « criticism and philosophy took note of the disappearance—or death—of the author some time ago. »[notes omises] The essay presents a general description of how various historical developments, including the creation of an ownership system for texts during the late Eighteenth Century, have shaped the modern conception of the author. [notes omises] To Foucault, authors do not exist in nature, they are socially constructed. [notes omises] The legal commentary [notes omises] on *What Is an Author ?* focuses on the argument concerning the social construction of the author, while downplaying the essay's more radical claim : we can and should do without the concept of the author. [notes omises] Foucault argues that although the removal of the author can only be gradual, it would be desirable because authors today serve to constrict, not create, meaning. [notes omises]<sup>6</sup>

Pourtant, la lecture de la conférence de Foucault peut mener à un certain nombre de réflexions qui ne supposent pas la mort de l'auteur, et qui, au contraire, font croire que ce concept d'auteur continue à avoir une importance significative dans les milieux intellectuels contemporains. Mais peut-on tirer de ce texte des raisonnements contraires à la lecture qu'en font les autorités ? Voilà bien le dilemme : peut-on se livrer à une analyse non foucauldienne d'un texte de Foucault ? C'est ce que nous nous proposons de faire dans notre article. Mais il faut sans doute répondre à une première objection : se livrer à une réflexion non foucauldienne d'un texte de Foucault est-il acceptable sur le plan éthique ? Est-ce l'équivalent de la citation hors contexte, tronquée, qui dénature l'idée de l'auteur ?

Car la citation tronquée ou faussement attribuée peut prêter à équivoque, trahir la pensée de l'auteur. On trouve bien des exemples de citations apocryphes d'auteurs classiques comme de personnages plus contemporains. Parfois, la citation est fautive sans pourtant déformer la pensée de l'auteur. Ainsi Voltaire<sup>7</sup> n'a pas écrit : « Je ne

6. Elton Fukumoto, « The Author Effect After The "Death Of The Author" : Copyright in a Postmodern Age », (1997) 72 *Washington Law Review* 903 à la p 913.

7. De son vrai nom François-Marie Arouet, en ligne : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Voltaire>>.

suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.<sup>8</sup> » La citation viendrait plutôt de Evelyn Beatrice Hall qui écrivit, sous un nom de plume de Stephen G. Tallentyre, dans un ouvrage intitulé *The Friends of Voltaire* et publié en 1906<sup>9</sup> : « I disapprove of what you say, but I will defend to the death your right to say it [...] »<sup>10</sup>. L'attribution à Voltaire est donc erronée, mais on peut supposer que Voltaire aurait été d'accord avec l'affirmation, puisqu'il écrivit au sujet de Claude-Adrien Helvétius, condamné pour la publication de l'ouvrage « De l'Esprit » :

J'aimais l'auteur du livre de l'Esprit. Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble ; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre, ni les vérités triviales qu'il débite avec emphase. J'ai pris son parti hautement quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.<sup>11</sup>

Plus récemment, c'est une citation tronquée de Martin Luther King Jr. qui a suscité l'opprobre. Sur le socle de la statue de Martin Luther King érigée dans le Mall à Washington étaient gravés les mots : « I was a drum major for justice, peace and righteousness ». La citation exacte aurait dû être la phrase tirée d'un sermon prononcé par Luther King en 1968 à l'église baptiste Ebenezer à Atlanta : « If you want to say that I was a drum major, say that I was a drum major for justice. Say that I was a drum major for peace. I was a drum major for righteousness. And all of the other shallow things will not matter ». Estimant que l'inscription donnait faussement l'impression d'un orateur arrogant, les proches du pasteur ont obtenu une rectification de l'inscription sur le mémorial<sup>12</sup>.

La règle éthique serait donc de ne pas dénaturer l'œuvre, de ne pas abrégé la citation ou de ne pas la sortir de son contexte. Mais où

8. Tel que rapporté dans les Débats de la Chambre des communes, 40e législature, 2e session, Hansard révisé, vol 144, numéro 090, lundi 5 octobre 2009, en ligne : <<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4124672&Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=2>>. Certains auteurs rapportent une version différente : Norbert Guterman, « The Anchor Book of French Quotations » (New York, Anchor Books, 1963) à la p 188 : « Monsieur l'abbé, je déteste ce que vous écrivez, mais je donnerais ma vie pour que vous puissiez continuer à écrire. »
9. Stephen G. Tallentyre, *The Friends of Voltaire* (London, Elder & Co, 1906).
10. *Ibid* à la p 199.
11. Louis Moland (dir), *Oeuvres complètes de Voltaire*, (Paris, Garnier, 1877-1885), tome 19, en ligne : <[https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Voltaire\\_%C5%92uvres\\_compl%C3%A8tes\\_Garnier\\_tome19.djvu/385](https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Voltaire_%C5%92uvres_compl%C3%A8tes_Garnier_tome19.djvu/385)>.
12. Athena Jones, « Drum major' quote on MLK memorial to be corrected », 13 janvier 2012, en ligne : <CNN: <http://www.cnn.com/2012/01/13/us/mlk-memorial-inscription/>>.

s'arrête ce devoir du respect de la pensée d'un auteur ? Pour obéir à cette règle éthique, encore faut-il avoir compris la pensée de l'auteur, avoir trouvé les écrits où l'auteur a fait connaître ses opinions, avoir cerné son œuvre et probablement toute son œuvre. Un passage du texte de Foucault aborde, nous semble-t-il, cette question et nous amène à la première partie de notre texte.

### 1. La notion d'œuvre : l'œuvre et toute l'œuvre

Foucault a écrit :

« Qu'est-ce qu'une œuvre ? », qu'est-ce donc que cette curieuse unité qu'on désigne du nom d'œuvre ? de quels éléments est-elle composée ? Une œuvre, n'est-ce pas ce qu'a écrit celui qui est un « auteur ? » On voit les difficultés surgir. Si un individu n'était pas un auteur, est-ce qu'on pourrait dire que ce qu'il a écrit, ou dit, ce qu'il a laissé dans ses papiers, ce qu'on a pu rapporter de ses propos, pourrait être appelé une « œuvre » ? Tant que Sade n'a pas été un auteur, qu'étaient donc ses papiers ? Des rouleaux de papier sur lesquels, à l'infini, pendant ses journées de prison, il déroulait ses fantasmes.

Mais supposons qu'on ait affaire à un auteur : est-ce que tout ce qu'il a écrit ou dit, tout ce qu'il a laissé derrière lui fait partie de son œuvre ? Problème à la fois théorique et technique. Quand on entreprend de publier, par exemple, les œuvres de Nietzsche, où faut-il s'arrêter ? Il faut tout publier, bien sûr, mais que veut dire ce « tout » ? Tout ce que Nietzsche a publié lui-même, c'est entendu. Les brouillons de ses œuvres ? Évidemment. Les projets d'aphorismes ? oui. Les ratures également, les notes au bas des carnets ? oui. Mais quand, à l'intérieur d'un carnet rempli d'aphorismes on trouve une référence, l'indication d'un rendez-vous ou d'une adresse, une note de blanchisserie : œuvre, ou pas œuvre ? Mais pourquoi pas ? Et ceci indéfiniment. Parmi les millions de traces laissées par quelqu'un après sa mort, comment peut-on définir une œuvre ?<sup>13</sup>

Que peut-on extrapoler de ce passage ? À tout le moins, qu'on peut imaginer bien des notions d'œuvre. Il y a l'œuvre au sens du droit d'auteur, c'est-à-dire le livre ou le poème de l'écrivain, la pièce du dramaturge. L'œuvre devra être définie, circonscrite, pour qu'on

13. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 à la p 79.

lui applique la notion de partie importante, dont la reprise demande le consentement de l'auteur<sup>14</sup>.

C'est la notion juridique que les experts en propriété intellectuelle connaissent. Mais il y aura aussi une autre notion d'œuvre, l'œuvre d'une vie, la production artistique ou littéraire complète d'un auteur, cet ensemble de livres, conférences et écrits que l'auteur a destinés au public.

Dans ce deuxième sens, parler de l'œuvre de l'auteur, c'est se référer à la totalité de sa production. Et ce chemin n'est pas exempt de difficultés. Comment le commentateur peut-il parler de l'œuvre d'un philosophe s'il n'a pas tout lu... Tout commentaire sur un seul de ses livres devient inéluctablement une analyse déficiente puisqu'elle ne porte que sur une partie de son œuvre. Le lecteur est alors condamné au silence ou à l'érudition totale. La voix n'est autorisée que pour les spécialistes qui ont identifié tous les manuscrits (et peut-être aussi comptes rendus de conférences), les ont parcourus et digérés, et peuvent nous en faire une recension fidèle.

Avons-nous de nos jours des exemples de ces lecteurs radicaux ? Nous pensons que oui et qu'il y a moyen de les reconnaître. Ils ont souvent élu domicile dans les universités et ils deviennent les spécialistes de l'auteur prisé, fouillant au travers de milliers de pages de brouillons et premiers manuscrits, dénonçant parfois les faiblesses grammaticales auparavant ignorées de l'auteur étudié<sup>15</sup>, ou consacrant une majeure partie de leur carrière à l'étude de la production et de la vie de leur sujet, quitte à en sortir un dictionnaire savant<sup>16</sup>.

Et la tâche de ces glossateurs ne s'arrête pas là ; il faut aussi replacer cet auteur et son œuvre dans son contexte. Ainsi dans les

- 
14. Comme le prévoit l'article 3 de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, LRC 1985, c C-42, qui confère au titulaire du droit d'auteur le droit exclusif de reproduire « [une] œuvre [...] ou une partie importante de celle-ci ».
  15. Comme Kathryn Sutherland, professeure à l'Université d'Oxford qui a mis à jour le style brouillon de Jane Austen : Kathryn Sutherland, « Manuscripts Suggest Jane Austen Had A Great Editor », [2010-10-27] *NPR News*, en ligne : <<http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=130838304>> ; « Jane Austen, sa piètre orthographe et son relecteur de talent », [2010-10-25] *Le Monde*, en ligne : <[http://www.lemonde.fr/livres/article/2010/10/24/jane-austen-etait-nulle-en-orthographe-et-en-grammaire\\_1430568\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2010/10/24/jane-austen-etait-nulle-en-orthographe-et-en-grammaire_1430568_3260.html)>.
  16. Voir par exemple la recension de Jane Sellars du *The Oxford Companion to the Brontës* (de Christine Alexander et Margaret Smith, Oxford, Oxford University Press, 2006, 640 pp, ISBN : 0-19-866218-1, £95.00), (2007) 88:4 *English Studies* 489.

conseils donnés aux doctorants, ou postulants à la maîtrise, dont la thèse porterait sur un auteur, les spécialistes suggéreront fortement d'étudier l'ancrage de cet auteur dans son milieu :

[...] un travail sur un auteur particulier ? La démarche sera différente selon qu'il s'agit d'un auteur très connu (fondateur de la discipline, tête d'affiche d'une école ou d'un courant) ou d'un auteur méconnu ou injustement « censuré » par les contemporains. La documentation sera très importante sur l'auteur connu, et l'étudiant devra procéder à un choix ou encore montrer les principaux traits de l'évolution de la pensée de l'auteur ou bien si l'opinion vis-à-vis de celui-ci a changé au cours du temps. Se pose aussi la question du repérage. Comment trouver un auteur inconnu ou oublié ? Ce qui suppose déjà de bonnes connaissances sur le sujet, ou encore une bonne dose de curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, l'étudiant doit s'interroger sur le courant intellectuel auquel son auteur appartient, sur la place qu'il y occupe, sur ses rapports avec les autres penseurs de son époque, sur ses apports théoriques [...] <sup>17</sup>

Il faudrait donc, pour bien « lire », situer cet auteur dans la société, vérifier la réception de ses écrits dans son milieu, son influence, déterminer s'il s'inscrit dans l'ère du temps ou si au contraire ses écrits vont à contre-courant, décerner ce qui a pu l'influencer ou colorer ses écrits. Il faut donc cerner correctement le contexte de l'œuvre, ce qui n'est pas une mince tâche.

Le professeur Geoffroy de Lagasnerie nous explique le cercle vicieux dans lequel l'exercice nous transporte :

Les « incompréhensions », les « déformations », les « méconnaissances » et les « malentendus » que génèrerait automatiquement la lecture « décontextualisée » (dont la lecture étrangère est l'exemple le plus patent), ne peuvent être caractérisés comme tels que relativement à ce qui est défini comme la bonne lecture, la lecture droite, la lecture qui capte le sens vrai et non déformé d'un texte : la lecture « contextualisée ». Mais une question mérite dès lors d'être immédiatement posée – et on verra qu'y répondre amène à mettre radicalement en cause certains des présupposés essentiels de la sociologie : qui lit de façon

---

17. Sophie Boutillier, Dimitri Uzunidis, Alban Goguel d'Allondans et Nelly Labère, « Méthodologie de la thèse et du mémoire », 4<sup>e</sup> éd, (Levallois-Perret, Studyrara-Vocatis, 2009) à la p 57.



contextualisée ? Qui comprend un texte avec ses conditions de production ? Qui appréhende ce qu'un texte veut vraiment dire ? Bref : qui sait lire et qui a le droit de lire ?

Si l'on entend par contexte, l'espace social, économique, intellectuel, universitaire, politique et linguistique au sein duquel un auteur est inscrit et en regard duquel il a formé sa pensée, c'est-à-dire, pour reprendre des expressions employées par Pierre Bourdieu dans *Les Règles de l'art*, l'espace des possibles par rapport auquel s'est élaboré le donné historique, on voit que tout lecteur (et pas seulement les lecteurs étrangers ou les lecteurs séparés par plusieurs dizaines d'années de l'auteur), en tant qu'il n'est pas l'auteur, apparaît nécessairement comme hors contexte. Aucun lecteur n'entretient en effet avec l'auteur une telle intimité ou une telle proximité qu'il serait capable de connaître comment et dans quelle optique le texte qu'il lit a été pensé, contre qui il a été écrit, pourquoi il a été écrit, quels en étaient les motivations et les enjeux, etc. En d'autres termes, tout lecteur semble condamné à ignorer une partie du contexte de production de l'œuvre qu'il lit – en sorte que tout se passe comme si, dans ce cadre de pensée, la seule personne qui pouvait véritablement comprendre les textes sans faire de contresens était leur propre auteur.<sup>18</sup>

Et le professeur de conclure que si le but des sciences sociales est de « reconstituer l'ensemble des points de vue qui s'affrontent dans l'espace social », il faut alors justement que ces sciences acceptent « toutes les lectures, toutes les contextualisations ou toutes les appropriations qui diffèrent de celles qu'elles proposent, et [s'efforcent] plutôt de les comprendre, de les nécessiter – et d'en saisir la fécondité »<sup>19</sup>.

Bref, selon nous, il faut se résigner à la lecture partielle, nécessairement décontextualisée, des œuvres des auteurs. Michel Foucault, lui-même, référerait à ses livres comme une boîte à outils :

Tous mes livres, que ce soit l'Histoire de la folie ou celui-là, sont, si vous voulez, de petites boîtes à outils. Si les gens

---

18. Geoffroy de Lagasnerie, « Sur l'expression courante : pour comprendre un texte, il faut le remettre dans son contexte » [2012-08-26] *Le site de Geoffroy de Lagasnerie*, en ligne : <<http://geoffroydelagasnerie.com/2012/08/26/sur-l'expression-courante-il-faut-pour-comprendre-un-texte-le-remettre-dans-son-contexte/>> [Lagasnerie]>.

19. *Ibid.*

veulent bien les ouvrir, se servir de telle phrase, telle idée, telle analyse, comme d'un tournevis ou d'un desserre-boulon pour court-circuiter, disqualifier, casser les systèmes de pouvoir, y compris éventuellement ceux-là mêmes dont mes livres sont issus... eh bien, c'est tant mieux !<sup>20</sup>

ce qui semble plaider en faveur d'une certaine liberté du lecteur. Mais, même avec cette concession, nous ne sommes pas au bout de nos peines. Si une œuvre porte le nom d'un auteur (et l'auteur a juridiquement le droit de l'imposer, privilège que les juristes désignent sous le « droit de paternité »<sup>21</sup>), cela doit bien signifier quelque chose.

## 2. L'œuvre classificatoire

Certains passages du texte de Foucault nous donnent à réfléchir sur ce propos :

[...] un nom d'auteur n'est pas simplement un élément dans un discours (qui peut être sujet ou complément, qui peut être remplacé par un pronom, etc.) ; il exerce par rapport aux discours un certain rôle : il assure une notion classificatoire ; un tel nom permet de regrouper un certain nombre de textes, de les délimiter, d'en exclure quelques-uns, de les opposer à d'autres [...]<sup>22</sup>

L'apposition du nom de l'auteur sur l'œuvre aurait ainsi un effet classificatoire. Ce serait, si nous avons bien compris, la « fonction-auteur ». Le roman, l'essai, le traité se trouve du coup catégorisé, inscrit dans une section identifiable de la littérature, souvent doté d'une présomption de certaines qualités ou caractéristiques. On sait où classer cette œuvre, ce qui permet de nous retrouver dans l'océan documentaire et littéraire. De fait, l'argument rencontre une certaine résonance chez les juristes spécialistes du droit moral. Le fait pour un auteur de pouvoir contrôler à qui une œuvre est attribuée servirait à satisfaire des besoins sociaux d'authentification de l'information. La professeure Margaret Ann Wilkinson explique :

20. Michel Foucault, *Dits et écrits, 1954-1988* (Paris, Gallimard, 1994) vol 2 à la p 720.

21. Comme le prévoit l'article 14.1 de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, LRC 1985, c C-42, qui confère à l'auteur d'une œuvre « à l'égard de tout acte mentionné à l'article 3, le droit, compte tenu des usages raisonnables, d'en revendiquer, même sous pseudonyme, la création, ainsi que le droit à l'anonymat. ».

22. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 à la p 82.

The use of the identity of the author as an organizing principle, as an indicator of the subject matter and quality of a work, is very much taken for granted by librarians and library patrons. The author's name is generally used to organize books on a shelf, to organize a bibliography and, frequently, to gather together titles in a library catalogue [note omise]. In addition, the identity of the author not only aids in classifying works, it operates as an indicator of the subject and quality of the work. The relationship of the author to the text is drawn upon frequently when evaluation of a work is being conducted. Collections librarians use the authority of the author as one of the guiding principles when making acquisition decisions or evaluating reference tools [...]. Consideration is given to the reputation, experience and credentials of the author. These characteristics of the author are assumed to have a direct bearing on the quality of the work.

The identity of the author, therefore, has always played a dual role in library and information science. The author is used to aid access and bibliographic control by operating as one of the access points and organizing principles in catalogues, indexes, bibliographies and other reference tools. At the same time, the identity of the author operates as an indicator of the quality and reliability of a text. [...] <sup>23</sup>

The concept of authority being described here is one which functions as a necessary attribute of every kind of information and which contributes to the ability of those seeking information to discriminate between available sources, each of which appears to provide information in satisfaction of a particular need but yet differs from other available sources. Accuracy and reliability under our conception of authority, derived from library and information science, may be maintained by keeping the record unaltered but may also be preserved where a record is altered in a way sanctioned by the author : a key component of the authority is the authority of the author, not necessarily the authority of a particular document, except as connected with the author's control over it. <sup>24</sup>

---

23. Margaret Ann Wilkinson et Natasha Gerolami, « The Author as Agent of Information Policy : the Relationship between Economic and Moral Rights in Copyright », (2009) 26 *Government Information Quarterly* 321 à la p 321.

24. *Ibid* à la p 322.

Bref, le fait d'attribuer un ouvrage à un auteur influe sur la façon dont cet écrit est reçu, est perçu, est lu, est cru. Cet ouvrage se trouve inscrit dans un ensemble qui colore son acceptation par la société. À partir de cette affirmation, on peut faire des suppositions : cet éclairage jeté par la fonction-auteur doit bien pouvoir se décrire ; comporter des éléments distinctifs ? Shakespeare n'est pas Baudelaire, Camus n'est pas Victor Hugo ! Qu'est-ce qui caractérise les écrits de Jean-Paul Sartre, ou de Noah Chomsky ? Y aurait-il en principe une continuité dans les activités créatrices d'un auteur ? S'il y a une fonction classificatoire, on doit bien pouvoir identifier les éléments rassembleurs, communs, qui permettent de faire le classement.

C'est bien ce que semble suggérer Foucault dans un passage de sa conférence :

Le nom comme marque individuelle n'est pas suffisant lorsqu'on s'adresse à la tradition textuelle. Comment donc attribuer plusieurs discours à un seul et même auteur ? [...] Saint Jérôme donne quatre critères : si parmi plusieurs livres attribués à un auteur, l'un est inférieur aux autres, il faut le retirer de la liste de ses œuvres (l'auteur est alors défini comme un certain niveau constant de valeur) ; de même, si certains textes sont en contradiction de doctrine avec les autres œuvres d'un auteur (l'auteur est alors défini comme un certain champ de cohérence conceptuelle ou théorique) ; il faut également exclure les œuvres qui sont écrites dans un style différent, avec des mots et des tournures qu'on ne rencontre pas d'ordinaire sous la plume de l'écrivain (c'est l'auteur comme unité stylistique) ; enfin on doit considérer comme interpolés les textes qui se rapportent à des événements ou qui citent des personnages postérieurs à la mort de l'auteur (l'auteur est alors moment historique défini et point de rencontre d'un certain nombre d'événements) [...] l'auteur, c'est ce qui permet d'expliquer aussi bien la présence de certains événements dans une œuvre que leurs transformations, leurs déformations, leurs modifications diverses (et ceci par la biographie de l'auteur, le repérage de sa perspective individuelle, l'analyse de son appartenance sociale ou de sa position de classe, la mise au jour de son projet fondamental). L'auteur, c'est également le principe d'une certaine unité d'écriture, – toutes les différences devant être réduites au moins par les principes de l'évolution, de la maturation ou de l'influence. L'auteur, c'est encore ce qui permet de surmonter les contradictions qui peuvent se déployer dans une

série de textes : il doit bien y avoir – à un certain niveau de sa pensée ou de son désir, de sa conscience ou de son inconscient – un point à partir duquel les contradictions se résolvent, les éléments incompatibles s'enchaînant finalement les uns aux autres ou s'organisant autour d'une contradiction fondamentale ou originaire. Enfin l'auteur, c'est un certain foyer d'expression qui, sous des formes plus ou moins achevées, se manifeste aussi bien, et avec la même valeur, dans des œuvres, dans des brouillons, dans des lettres, dans des fragments, etc. [...] <sup>25</sup>

Bref, on peut penser qu'un fil conducteur, un schéma directeur guide normalement l'œuvre de l'auteur. Mais on peut se poser la question : est-ce une condition essentielle ? L'auteur est-il condamné à la cohérence ? Peut-on admettre dans l'œuvre l'illogisme, l'inconstance, la contradiction ? En fait, il est clair que le lecteur présume souvent la constance dans la pensée et une suite dans les idées de l'auteur. On trouve bien, dans l'histoire de la philosophie, des adeptes de ce fil conducteur, qui décidèrent de procéder à l'épuration de l'œuvre en reléguant aux archives les parties dissonantes des notes de l'auteur.

Les publications *post mortem* des écrits du philosophe de l'histoire Robin George Collingwood fournissent une bonne illustration des tendances divergentes sur cette homogénéité désirable de l'œuvre d'un auteur. Collingwood fut un archéologue et philosophe de l'histoire parmi les plus influents de son temps. Il est surtout connu pour ses théories de l'histoire, selon lesquelles l'historien doit étudier tant la séquence des événements du passé, que le *développement des idées des acteurs* dans l'histoire. L'histoire est donc différente des sciences naturelles qui obéissent à des lois observables ; l'histoire ne peut s'étudier que par le *reenactment* des pensées rationnelles des agents de l'histoire. Et selon les premiers écrits de Collingwood, l'historien doit exclure de son domaine d'analyse les émotions ou sentiments des personnages historiques, qui eux ne peuvent être *reenacted*. Mais, vers la fin de sa vie, Collingwood entreprit la rédaction de manuscrits sur l'histoire qui devaient être la « culmination of his more than two decades of work on the subject <sup>26</sup> ». Pour un des titres en particulier, *The Principles of History*, Collingwood écrivit : « [It is] the book which my whole life has been spent in preparing to

25. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 aux pp 86-87.

26. Robin George Collingwood, *The Principles of History and Other Writings in Philosophy of History*, édité avec une introduction de William H. Dray et Willem J. Van der Dussen (Oxford, Oxford University Press, 1999) à la p xvii.

write. If I can finish that, I shall have nothing to grumble at »<sup>27</sup>. À sa mort, la rédaction n'étant pas terminée, les héritiers et exécuteurs testamentaires de Collingwood confièrent les manuscrits à un professeur et ancien étudiant de Collingwood, Sir Thomas Malcolm Knox, ce dernier devant en faire l'édition. Mais Knox choisit de ne publier qu'un seul ouvrage, soit *The Idea of History*, y incorporant seulement quelques passages du deuxième manuscrit, expliquant sa décision dans une lettre adressée à l'exécuteur littéraire de Collingwood :

In spite of the authority given for publication, I think it would be a mistake to publish *The Principles of History* as it stands. It is divided into three chapters. A great deal of the second and third chapters is contained in the *An Autobiography* and the *Essay on Metaphysics*, and I am not satisfied that we ought to press the wording of a note written in all probability when R. G. C. was unusually ill.<sup>28</sup>

Dans sa préface de l'ouvrage *The Idea of History*, il est plus explicite :

I have not felt justified in printing more than the three excerpts which appear below as Part III, § 8 and Part V, §§3 and 6. And even these I have included with some misgivings. They are written in Collingwood's later manner, and their style and temper is sometimes rather out of key with the rest of the book ; but their inclusion serves to round off his view of history and to expound in more detail some points only briefly indicated elsewhere.<sup>29</sup>

Ce deuxième manuscrit, *The Principles of History*, fut ensuite par mégarde archivé aux presses de l'Université Oxford et redécouvert seulement en 1995, après des années de spéculations sur son sort. Sa publication, une cinquantaine d'années plus tard après la mort de Collingwood, réservait bien des surprises. Celui-ci avait nuancé ses idées sur la distinction entre les pensées rationnelles et les émotions guidant les personnages historiques et la notion de *reenactment*, centrale dans tant de ses écrits, était étrangement absente de cet ouvrage devant parachever ses deux décennies de

27. *Ibid* à la p lvii.

28. David Boucher, « The Significance of R. G. Collingwood's *Principles of History* », (1997) 58:2 *Journal of the History of Ideas* 309 à la p 313.

29. Willem J. Van der Dussen, *The Idea of History of R. G. (Robin George) Collingwood, with lectures 1926-1928* (Oxford, Clarendon Press, 1993) à la p xiv.

recherche dans le domaine. Bref, malgré les efforts de l'éditeur posthume Knox, les oscillations de la pensée de Collingwood ont été dévoilées au public. Comme le dit le professeur David Bates :

Attempts to interpret Collingwood's work have, in response, either highlighted his inconsistencies, his "confusions and contradictions," bizarrely blamed his skepticism on a series of strokes, posited a "radical conversion" to historicism in his career, plotted dialectical movements to explain the shifts, or simply repressed aspects of his thought in order to give it some coherence and practical value.<sup>30</sup>

Bref, l'œuvre de Collingwood n'offrait plus la clarté de la construction harmonieuse qui reconforte le commentateur. Et Collingwood n'est pas le seul à avoir été pointé du doigt pour avoir changé d'opinion ou de tendance au cours de sa carrière. Parmi les exemples nombreux, nous proposons un autre exemple très connu : celui de Ludwig Wittgenstein.

Ludwig Wittgenstein est réputé surtout pour la publication de deux ouvrages : le *Tractatus logico-philosophicus*, publié au début des années 1920, et les *Investigations philosophiques* publiées en 1953 après sa mort survenue en 1951. Les deux ouvrages représentent ce que certains appellent les « deux philosophies » de Wittgenstein<sup>31</sup>. Ces philosophies accordent une grande importance au langage. Le premier ouvrage est composé d'aphorismes, c'est-à-dire d'énoncés succincts des vérités fondamentales, comme celui qui énonce : « Ce dont on ne peut parler, il faut le taire ». Dans son ouvrage, Wittgenstein explique le rôle de la philosophie. Comme nous explique Gilbert Hottois, Wittgenstein énonce que :

La fonction essentielle du langage est descriptive et représentationnelle.

N'est acceptée comme énoncé légitime qu'une proposition qui décrit un fait et qui est susceptible d'être déclarée vraie ou fausse, c'est-à-dire vérifiée ou infirmée. La vérité est définie comme l'adéquation entre le fait et sa représentation (par la pensée et exprimée dans la proposition). Globalement, le lan-

30. David Bates, « Rediscovering Collingwood's Spiritual History (In and Out of Context) », (1996), 35:1 *History and Theory* 29 à la p 32.

31. Gilbert Hottois, *De la Renaissance à la Postmodernité : une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, 3<sup>e</sup> éd, (Bruxelles, De Boeck Université, 2002) aux pp 326-336 [Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité].

gage est donc considéré comme devant servir d'image ou de miroir fidèle du réel. Cette conception exclut tous les usages du langage autres que scientifiques, descriptifs ou informatifs. ... L'indicible se rapporte aux valeurs (éthiques, artistiques, religieuses) qui excèdent le champ du discours logique et scientifique, seul sensé et légitime.<sup>32</sup>

La philosophie devrait donc, dans cette perspective, se limiter à ces énoncés légitimes, et l'indicible, on doit le taire. Estimant avoir résolu ses interrogations philosophiques, Wittgenstein va par la suite s'engager dans l'armée, devenir instituteur de campagne, puis architecte, pour revenir finalement à la philosophie comme professeur au Trinity College de Cambridge et commencer la rédaction de la « deuxième philosophie<sup>33</sup> ».

Car le premier ouvrage, le *Tractatus*, n'est pas exempt de contradictions internes. Comme le souligne Hottois, les aphorismes écrits par Wittgenstein ne sont pas des « énoncés légitimes » puisqu'il peut être difficile de vérifier si le langage, en tant que phénomène général, est bien le miroir du réel<sup>34</sup>. Dans les *Investigations philosophiques*, Wittgenstein va « dénoncer sa conception antérieure du langage comme image de la réalité et comme calcul logique »<sup>35</sup>. Selon la spécialiste Sabine Plaud :

À partir du « tournant » pris par sa pensée en 1929, Wittgenstein ne semble en revanche plus accepter la thèse d'une nature picturale de la proposition. Bien au contraire, l'auteur des Recherches philosophiques considère manifestement que cette idée selon laquelle les propositions du langage devraient fonctionner comme des images constitue elle-même une certaine image de notre langage, une image faussée qui nous « tient captifs » et nous empêche de percevoir la richesse et la complexité des pratiques linguistiques. [note omise]<sup>36</sup>

32. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité, *supra* note 31 à la p 326.

33. Pour une description de la vie mouvementée de Wittgenstein, voir *The Internet Encyclopedia of Philosophy*, sous l'entrée « Ludwig Wittgenstein (1889-1951) », en ligne : <[www.iep.utm.edu/home/about/du/wittgens/](http://www.iep.utm.edu/home/about/du/wittgens/)>.

34. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité, *supra* note 31 à la p 329.

35. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité, *supra* note 31 à la p 330.

36. Sabine Plaud, « Vie du langage, vie des images : une marque de continuité dans la philosophie de Ludwig Wittgenstein », (2010) 13 *Philosophique* 53 au para 1, en ligne : <<http://philosophique.revues.org/156>> [Plaud, Vie du langage].



Bref :

(dans) une « seconde philosophie », centrée sur ce qu'il appellera les 'jeux du langage', il cherchera à mettre en valeur les modes de fonctionnement, la richesse et l'élasticité des différents usages du langage, revenant implicitement sur la conception rigoriste à l'extrême du *Tractatus*<sup>37</sup>.

Donc se pose la question : comment considérer les *Investigations philosophiques*, comme un développement plus poussé du *Tractatus*, ou comme « a wholly new departure, built upon the ashes of a magnificent failure »<sup>38</sup> ? La controverse continue encore de nos jours<sup>39</sup>, tandis que dans le jargon des spécialistes, il devient usuel de parler du « premier » Wittgenstein et du « second » Wittgenstein<sup>40</sup>.

Et donc si ce grand auteur que l'on pense être « the most important philosopher of [the XX<sup>e</sup> century] »<sup>41</sup> a pu passer à l'histoire malgré la rupture dans son œuvre, il faut sans doute conclure que la notion d'œuvre, cette production intellectuelle d'une vie, ne comporte pas en soi ni d'élément de continuité ni de cohérence intrinsèque.

Mais là ne s'arrêtent pas les interrogations sur la notion d'œuvre : si la continuité dans l'œuvre n'est pas impérieuse, faut-il par contre, pour reprendre les enseignements de Wittgenstein, que l'œuvre soit le « miroir fidèle du réel » ?

37. Mathias Leboeuf, *Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien* (Paris, Tallandier, 2009) à la p 256.

38. Comme l'énoncent les plus grandes autorités sur Wittgenstein : Gordon P. Baker et Peter M.S Hacker, *Wittgenstein: Understanding and Meaning* (Oxford, Blackwell, 1980) vol 1 à la p 1. Les auteurs consacrent quatre volumes à son étude : *Wittgenstein: Rules, Grammar and Necessity* (Oxford, Blackwell, 1985) vol 2, *Wittgenstein: Meaning and Mind* (Oxford, Blackwell, 1990) vol 3, *Wittgenstein: Mind and Will* (Oxford, Blackwell, 1996) vol 4.

39. Avec des opinions parfois nuancées, comme celle de Plaud, Vie du langage, *supra* note 36, qui voit une marque de continuité dans l'œuvre de Wittgenstein ; Gilles Gaston Granger discerne une unité fondamentale : Gilles Gaston Granger, « Wittgenstein Ludwig (1889-1951) » dans *Dictionnaire des philosophes*, Encyclopaedia universalis, (Paris, Albin Michel, 1998).

40. Leonard Linsky, « Wittgenstein, le langage et quelques problèmes de philosophie », dans (1996) 1:2 *Langages* 85 à la p 85.

41. Roger Scruton, *A Short History of Modern Philosophy*, 2<sup>e</sup> éd, (London, Routledge, 1995) à la p 281.

### 3. L'œuvre et son auteur : un miroir du réel ?

Faut-il que les écrits soient fondés sur la vérité, exempts de falsification ? Bien sûr, on entend à l'occasion parler de ces scientifiques qui ont « inventé » des preuves, ou falsifié des résultats d'expériences pour atteindre la renommée<sup>42</sup>. Le sujet fait même l'objet de monographies<sup>43</sup> et on est parfois surpris de voir les noms apparaissant dans la liste des fraudeurs recensés. La prudence est d'ailleurs de mise, puisque certains peuvent avoir été condamnés ou soupçonnés à tort<sup>44</sup>. Ces cas de fraudes scientifiques font l'objet de réprobations qui sont tout à fait légitimes. Il faut bien convenir qu'en matière de documents scientifiques ou techniques, on ne peut pas transiger sur le respect des données.

Mais, mis à part ces cas extrêmes, y a-t-il place à une certaine latitude : l'auteur qui présente « sa vision » du réel peut-il enjoliver la réalité, agrémenter son propos de menues dramatisations, de détails fantaisistes ?

Foucault nous semble aborder indirectement une facette de cette question dans son texte en parlant de la personnification du narrateur :

On sait bien que dans un roman qui se présente comme le récit d'un narrateur, le pronom de première personne, le présent de l'indicatif, les signes de la localisation, ne renvoient jamais exactement à l'écrivain, ni au moment où il écrit ni au geste même de son écriture ; mais à un alter ego dont la distance à l'écrivain peut être plus ou moins grande et varier au cours même de l'œuvre. Il serait tout aussi faux de chercher l'auteur du côté de l'écrivain réel que du côté de ce locuteur fictif ; la fonction-auteur s'effectue dans la scission même, – dans ce par-

42. Yaroslav Pigenet, « Sept cas célèbres de scientifiques accusés de fraude », [2014-12-03] *CNRS Le journal*, en ligne : <<https://lejournal.cnrs.fr/articles/sept-cas-celebres-de-scientifiques-accuses-de-fraude>> [Pigenet].

43. Serge Larivée et Maria Baruffaldi, *La science au-dessus de tout soupçon. Enquête sur les fraudes scientifiques* (Montréal, Méridien, 1993) [Larivée-Baruffaldi] ; David L. Goodstein, *On Fact and Fraud: Cautionary Tales from the Front Lines of Science* (Princeton, NJ, Princeton University Press, 2010).

44. Pigenet *supra* note 42, mentionne notamment le cas du récipiendaire du prix Nobel de physiologie ou médecine (1975), David Baltimore, qui fut impliqué dans un cas d'allégation de fraude portée contre la coauteure d'un de ses articles. À la fin des procédures, la conclusion fut que les allégations d'inconduite n'étaient pas fondées. Larivée fait aussi état d'autres cas de controverses, *supra* note 43 aux 58-59.

tage et cette distance. ... En fait, tous les discours qui sont pourvus de la fonction-auteur comportent cette pluralité d'ego. L'ego qui parle dans la préface d'un traité de mathématiques – et qui en indique les circonstances de composition – n'est identique ni dans sa position ni dans son fonctionnement à celui qui parle dans le cours d'une démonstration et qui apparaît sous la forme d'un « Je conclus » ou « Je suppose » : dans un cas, le « je » renvoie à un individu sans équivalent qui, en un lieu et un temps déterminés, a accompli un certain travail ; dans le second, le « je » désigne un plan et un moment de démonstration que tout individu peut occuper, pourvu qu'il ait accepté le même système de symboles, le même jeu d'axiomes, le même ensemble de démonstrations préalables. [...] <sup>45</sup>

Et Foucault de poursuivre en introduisant un troisième ego, le concept d'auteur de « discours » ou « discursivité » dont nous traiterons plus loin.

Ainsi donc, le narrateur à la première personne est un personnage fictif, les expériences relatées nullement une garantie d'un incident autobiographique. Et à l'occasion, le public réclame la vérité. Le cas de George Orwell illustre fort bien cette problématique.

George Orwell, de son vrai nom Éric Arthur Blair, décrit comme le « perhaps best-known English author of the twentieth century » <sup>46</sup>, a connu la renommée avec la publication de ses deux ouvrages fictifs *Animal Farm* (1945) et *Nineteen Eighty-Four* (1949). De lui nous viennent l'expression « Big Brother » <sup>47</sup> et l'affirmation satyrique « all [...] are equal, but some [...] are more equal than others » <sup>48</sup>. Mais certains autres de ses écrits se présentaient plutôt comme des récits autobiographiques, portant sur des incidents qui seraient survenus alors qu'il occupait en Birmanie un poste de policier de l'Empire britannique. Ces récits, très critiques du régime impérial, racontent dans un cas, la pendaison d'un criminel, exécution supervisée par la police britannique (*A Hanging* (1931)) et dans un autre

45. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 aux pp 87-88.

46. John Rodden, *Critical Insights: George Orwell* (Ipswich, MA, Salem Press, 2013) à la p vii.

47. Qui est l'un des personnages dans le roman *Nineteen Eighty-Four*.

48. La citation exacte « All animals are equal, but some animals are more equal than others » se trouve au chapitre 10 du roman *Animal Farm*, en ligne : <<https://ebooks.adelaide.edu.au/o/orwell/george/o79a/chapter10.html>>. Sur l'influence culturelle de ces deux ouvrages, voir Neil McLaughlin, « Orwell, The Academy and the Intellectuals », dans John Rodden, dir, *Critical Insights: George Orwell* (Ipswich, MA, Salem Press, 2013) aux pp 160-178.

cas, les états d'âme d'un officier qui doit tirer sur un éléphant furieux (*Shooting an Elephant* (1936)). Mais Blair a-t-il vraiment vécu ces événements ? Des premiers ouvrages sur ses écrits ont supposé que oui<sup>49</sup>. Puis le doute a surgi. Pour trancher, il faut plonger dans la vie personnelle de Blair.

Or, Blair est justement connu pour avoir interdit dans son testament que l'on publie sa biographie. De plus, sa veuve, à plusieurs reprises, a retiré son consentement à la préparation de « biographies autorisées » de George Orwell<sup>50</sup>. Cela pose toute la question du pseudonyme ; l'auteur est-il Éric Blair ou George Orwell ? La fonction classificatrice d'auteur est-elle faussée par l'emploi du pseudonyme ? On sait par des exemples dans l'actualité qu'un auteur cherche parfois ainsi à diviser son œuvre<sup>51</sup>. Et dans le cas d'Orwell, il semble que c'était même plus que la compartimentation de ses productions littéraires qui le préoccupait ; il s'agissait pour lui de se créer une toute nouvelle identité. L'historien Simon Leys écrit :

Le processus par lequel Eric Blair devint George Orwell fut subtil et progressif – peut-être même ne fut-il jamais complètement achevé, ni ne pouvait l'être par définition même. Crick le décrit bien : « Cette part « Orwell » de lui-même était pour Blair une image idéale qu'il devait essayer d'atteindre : une image faite d'intégrité, d'honnêteté, de simplicité, de conviction égalitaire, de vie frugale, d'écriture dépouillée et de franc-parler ; en un mot, l'idéal d'un homme déterminé à tout prix à énoncer des vérités pas bonnes à dire [Bernard Crick (1980)]. Plus profondément peut-être, il y a le fait que « George Orwell » incarnait pour lui un impératif éthique et esthétique à l'étalon duquel Éric Blair devait nécessairement paraître sinon inadéquat, au moins dénué de pertinence. Entre l'abstraction idéale du personnage public et la minceur dérisoire de la personne privée où

49. Keith Aldritt, *The Making of George Orwell* (London, Edward Arnold Pub, 1969) à la p 97.

50. Gordon Bowker, « Orwell and the Biographers », dans John Rodden (dir), *The Cambridge Companion to George Orwell* (Cambridge, Cambridge University Press, 2007) aux pp 12-27.

51. Tel est le cas de Joanne K. Rowling, auteure des livres pour adolescents *Harry Potter*, qui voulut sortir sous un autre nom un roman policier pour adultes afin d'éviter toute idée préconçue du public sur ce nouvel écrit. Son identité fut dévoilée suite à une indiscretion de la firme d'avocats qui s'occupait de ses affaires, ce qui fit l'objet d'une action en justice : Daisy Wyatt, « JK Rowling lawyer fined over Robert Galbraith Cuckoo's Calling identity leak », [2014-01-02] *The Independent*, en ligne : <<http://www.independent.co.uk/arts-entertainment/books/news/jk-rowling-lawyer-fined-over-robert-galbraith-cuckoos-calling-identity-leak-9034972.html>>.

donc un biographe aurait-il pu trouver un terrain sur lequel bâtir son ouvrage ?<sup>52</sup>

Et si la vie de l'auteur est dérisoire, doit-elle colorer notre lecture de ses œuvres ? Les récits de Blair sont-ils moins crédibles s'il n'a pas été le policier qui assista à la pendaison ou tira sur l'éléphant ? Faut-il cesser de lire un auteur influent, dont la vie est peu honorable, un philosophe dont les pensées antisémites sont finalement mises à découvert<sup>53</sup> ? Dans le cas d'Orwell, une biographie autorisée sera finalement publiée et le biographe trouvera peu de preuves de la véracité des récits d'Orwell. Parlant du récit *A Hanging*, il déclare :

Quand lui fut-il donné d'être témoin de cela ? Aucun de ses contemporains, parmi les rares qui ont survécu, ne se rappelle cet incident, mais l'argument même de son récit était le caractère ordinaire de cet acte contre-nature. Cela aurait pu être n'importe laquelle des 116 pendaisons de 1923, des 145 de 1924, des 162 de 1925 ou des 191 de 1927. Aucun dossier administratif ne subsiste, seulement des statistiques globales. Fut-il vraiment témoin d'une pendaison ? Les vieux coloniaux sont pratiquement certains que cela n'entraîne pas dans les attributions d'un jeune ASP, mais il aurait pu assister à une pendaison s'il en avait fait la demande. L'histoire ne dit pas clairement ce que faisait le narrateur. Orwell confia à une amie, Mabel Fierz, vers le début des années trente, ainsi qu'à sa femme de ménage,

52. Simon Leys, *Orwell ou l'horreur de la politique* (Paris, Plon, 2006) [1<sup>re</sup> éd. 1984] aux pp 18-20 [Leys].

53. Ainsi les écrits de Martin Heidegger, dont l'œuvre et les interrogations sur la condition humaine ont « profondément marqué toutes les sciences humaines » [Jean Grondin, « Martin Heidegger 1889-1976 », dans Sylvie Mesure et Patrick Savidan, *Le Dictionnaire des sciences humaines* (Paris PUF, 2006) [Le Dictionnaire des sciences humaines] doivent-ils être condamnés à l'oubli si des carnets, publiés après sa mort, fournissent la preuve de ses convictions antisémites ? Membre du parti nazi, recteur en 1933, pour quelques mois, de l'Université de Fribourg, la collaboration de Heidegger avec le régime hitlérien a toujours « porté ombrage » à son œuvre. Mais pendant longtemps, on a jugé qu'il s'agissait d'erreurs de jeunesse ou d'aberrations temporaires [François Rastier, « Heidegger aujourd'hui – ou le Mouvement réaffirmé », (2009) 33:2 *Labyrinthe*, en ligne : <<http://labyrinthe.revues.org/4031>>. Récemment, la publication des carnets contenant des pensées personnelles de Heidegger, écrits entre 1931 et 1946, a confirmé son accord avec les philosophies du Parti national-socialiste. [Voir sur ces cahiers noirs, Peter Trawny, *Heidegger et l'antisémitisme. Sur les cahiers noirs* (Paris, Seuil, 2014) ; Emmanuel Alloa, « Affaire Heidegger. Nouveau scandale en vue » [2015-03-03] *Le Monde*, en ligne : <[http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/03/affaire-heidegger-nouveau-scandale-en-vue\\_4586710\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/03/affaire-heidegger-nouveau-scandale-en-vue_4586710_3232.html)>].

Susan Watson, en 1946, que « ce n'était qu'une histoire » – ceci après qu'elles eurent loué son récit et essayé de le faire parler. Un an plus tard, il dit la même chose à sa soeur. Pourtant, non seulement il écrivit dans *Le Quai de Wigan* : « J'ai assisté un jour à une pendaison. Cela m'a paru plus atroce que mille assassinats », mais il le répéta aux lecteurs de Tribune en 1944 : « J'ai assisté un jour à une pendaison : tout le monde se rendait bien compte que c'était un acte abominable, contre-nature » [notes omises]<sup>54</sup>

Les historiens de littérature souvent concluront à la non-pertinence de la question : « Orwell's fictionalising [...] is acceptable because the 'truth' being offered is independent of the artistic reorganisation »<sup>55</sup> ; « [...] It seems clear that it is unnecessary to situate Orwell within either piece to validate interpretation »<sup>56</sup> ; [...] toute l'œuvre «journalistique» d'Orwell est une réinterprétation imaginative de la réalité [...] Orwell réarrange toujours les faits ; il les modifie subrepticement pour leur permettre de mieux révéler leur vérité »<sup>57</sup>.

Bref, peu importe que le narrateur soit fictif, que l'incident soit inventé, pour autant que le récit nous permette de mieux comprendre le message de l'auteur. Même la discordance entre le comportement de l'auteur et les valeurs véhiculées dans son œuvre sont sans importance. On peut proclamer les vertus du socialisme et vivre des fruits du capitalisme. Comme dit Orwell : « Rejeter le socialisme simplement parce que tant de socialistes, individuellement, sont des gens lamentables, serait aussi absurde que de refuser de voyager en chemin de fer parce qu'on n'aime pas la figure du contrôleur<sup>58</sup>. » Il faut lire l'œuvre en soi, indépendamment de son auteur, de ses vices, faiblesses et défauts personnels, nous disent ces experts.

Mais le jugement populaire en va souvent autrement ; il se fait d'emblée, ne joue pas dans les nuances. Le succès d'un auteur dépend

54. Bernard Crick (trad Stéphanie Carretero et Frédéric Joly), *George Orwell* (Paris, Flammarion, 2008) aux pp 175-176.

55. Peter Davison, *George Orwell: A Literary Life* (London, Palgrave-Macmillan 1996) tel que cité par Loraine Saunders, « George's Orwell Critical Reception », dans John Rodden, *Critical Insights: George Orwell* (Ipswich, MA, Salem Press, 2013) à la p 108 [Saunders].

56. Peter Marks, Philip Shaw et Peter Stockwell, *Subjectivity and Literature from the Romantics to the Present Day* (New York, Pinter Publishers, 1991) à la p 91 tel que cité par Saunders, *supra* note 55 à la p 108.

57. Leys, *supra* note 52 à la p 34.

58. Dans *The Road to Wigan Pier*, tel que traduit par Leys, *supra* note 52 à la p 81.

souvent non seulement de la qualité de son œuvre, mais aussi de sa réputation<sup>59</sup>. On comprend mieux le recours au pseudonyme qui permet de masquer la vie privée et surtout de se forger une personnalité à la hauteur de l'œuvre.

Car certains auteurs produisent des œuvres hors du commun, aux retombées impressionnantes qui changent la donne pendant des décennies, sinon des siècles, ce que Foucault nomme les « instigateurs de discursivité ».

#### 4. L'œuvre et la discursivité

Foucault explique ce que seraient ces instigateurs de discursivité :

Ces auteurs ont ceci de particulier qu'ils ne sont pas seulement les auteurs de leurs œuvres, de leurs livres. Ils ont produit quelque chose de plus : la possibilité et la règle de formation d'autres textes. En ce sens, ils sont fort différents, par exemple, d'un auteur de romans, qui n'est jamais, au fond, que l'auteur de son propre texte. Freud n'est pas simplement l'auteur de la *Traumdeutung* ou du *Mot d'esprit* ; Marx n'est pas simplement l'auteur du *Manifeste* ou du *Capital* : ils ont établi une possibilité indéfinie de discours... Le réexamen du texte de Galilée peut bien changer la connaissance que nous avons de l'histoire de la mécanique, jamais cela ne peut changer la mécanique elle-même. En revanche, le réexamen des textes de Freud modifie la psychanalyse elle-même et ceux de Marx, le marxisme. Or pour caractériser ces retours, il faut ajouter un dernier caractère : ils se font vers une sorte de couture énigmatique de l'œuvre. En effet, c'est bien en tant qu'il est texte de l'auteur et de cet auteur-ci que le texte a valeur instauratrice et c'est pour cela, parce qu'il est texte de cet auteur, qu'il faut revenir vers lui. Il n'y a aucune chance pour que la redécouverte d'un texte inconnu de Newton ou de Cantor modifie la cosmo-

---

59. Les staliniens auraient ainsi tenté de discréditer Orwell, dont les ouvrages *Animal Farm* et *1984* offraient des critiques sévères du régime soviétique, en sortant la nouvelle que Orwell aurait été un indicateur pour les services secrets britanniques : Leys, *supra* note 52 aux pp 115-116. Inversement, certains écrits peuvent entacher la réputation d'un auteur ou compromettre sa position sociale, d'où le recours à l'anonymat : voir Mary Terrall, « The Use of Anonymity in the Age of Reason », dans Mario Biagioli et Peter Galison (dir), *Scientific Authorship. Credit and Intellectual Property in Science* (Londres, Routledge, 2003) aux pp 91-112 [Biagioli-Galison].

logie classique ou la théorie des ensembles, telles qu'elles ont été développées (tout au plus cette exhumation est-elle susceptible de modifier la connaissance historique que nous avons de leur genèse). En revanche la remise au jour d'un texte comme l'*Esquisse* de Freud, – et dans la mesure même où c'est un texte de Freud – risque toujours de modifier non pas la connaissance historique de la psychanalyse, mais son champ théorique – ne serait-ce qu'en en déplaçant l'accentuation ou le centre de gravité. ...<sup>60</sup>

On peut faire une première remarque : il semble que les spécialistes de sciences pures et appliquées ne puissent faire partie de ce noble groupe d'auteurs de discoursivité. Ailleurs dans son texte, comme nous l'avons vu, Foucault a aussi écrit que « celui qui parle dans le cours d'une démonstration [...] désigne un plan et un moment de démonstration que tout individu peut occuper, pourvu qu'il ait accepté le même système de symboles, le même jeu d'axiomes, le même ensemble de démonstrations préalables<sup>61</sup>. » L'individualité de l'auteur serait perdue dans l'exposé scientifique ; cette personne qui écrit en physique, en chimie, livre « la » vérité et non pas « sa » vérité. N'importe qui peut prendre sa place. Dans le même sens, Hans-Jörg Rheinberger écrit : « Even before the formation and specialization of genres, the anonymization of the producers of science was already inherent in the modern scientific text<sup>62</sup> ».

La fonction-auteur serait donc différente pour les ouvrages scientifiques. Le fait de ne plus écrire les textes à la première personne du singulier, sous la forme « Je conclus », mais bien à la pre-

60. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 aux pp 89 et 93.

61. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 à la p 88. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 aux pp 84-85 estime d'ailleurs qu'il y a eu un schisme dans la notion d'auteur scientifique :

Au Moyen Âge, les textes scientifiques ne portaient une valeur de vérité qu'à la condition d'être marqués du nom de leur auteur... Un chiasme s'est produit au XVII<sup>e</sup>, ou au XVIII<sup>e</sup> siècle ; on a commencé à voir les discours scientifiques pour eux-mêmes, dans l'anonymat d'une vérité établie [...] ; c'est leur appartenance à un ensemble systémique qui leur donne garantie, et non point la référence à l'individu qui les a produits.

Il semble que dans les faits, la situation ait été beaucoup plus confuse. L'autorité d'un ouvrage pouvait découler de la réputation de l'auteur, pouvait aussi venir du fait que l'ouvrage consignait les pratiques secrètes de guildes ou associations puissantes ou avait reçu le sceau de l'acceptation d'un prince : voir Roger Cartier, « Foucault's Chiasmus : Authorship between Science and Literature in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », dans [Biagioli-Galison], *supra* note 59 aux pp 13-31.

62. Hans-Jörg Rheinberger, « "Discourses of Circumstance": A Note On The Author In Science », dans [Biagioli-Galison], *supra* note 59 à la p 312.



mière personne du pluriel, utilisant le « Nous concluons » serait significatif : l'auteur serait ce collectif qui s'exprime en s'appuyant sur un savoir accumulé tiré d'expérimentations et de vérifications multiples<sup>63</sup>. Les textes scientifiques seraient d'ailleurs de nature diverse : sommaires ou affiches, dissertations ou articles (sujets à évaluation externe), manuels ou traités, ou encore notes de laboratoire, chacun comporte ses particularités et la fonction-auteur fluctue en conséquence<sup>64</sup>. Néanmoins, ils ont un trait commun : une aspiration à l'objectivité<sup>65</sup>. Cette objectivité tient au fait que c'est l'objet de sa recherche que le chercheur exprime : « In contemporary scientific discourse, a subject cannot stand up without the accumulated credit of making objects speak for themselves and, as a consequence of that, having already vanished as a subject »<sup>66</sup>. La liberté d'exprimer des vues personnelles « has no place in the regular canon of scientific writing »<sup>67</sup>.

Mais comment expliquer que Foucault classe Sigmund Freud, neurologue de formation, fondateur de la psychanalyse, et Karl Marx, premier théoricien du « socialisme scientifique »<sup>68</sup>, donc deux spécialistes de sciences humaines, parmi les auteurs de discursivité ? Y aurait-il une différence à faire entre les sciences pures et appliquées et les sciences sociales ou humaines ?

#### **4.1 L'auteur de sciences sociales par opposition à l'auteur de sciences pures et appliquées**

Les différences entre les deux grands domaines des activités scientifiques modernes sont connues. La professeure Christiane Gohier résume :

Le savoir « savant », c'est-à-dire cautionné par la communauté scientifique, s'est conformé au XX<sup>e</sup> siècle aux sciences dites exactes ou pures ou, dans un langage plus coloré, dures, avec pour modèles la physique et la méthode expérimentale. Ainsi, l'observation, la formulation d'hypothèses et leur vérification deviendront-elles paradigmatiques pour tout discours à préten-

63. *Ibid*, aux pp 311-312.

64. *Ibid*, à la p 311.

65. *Ibid*, à la p 311.

66. *Ibid* à la p 312.

67. *Ibid* à la p 311.

68. Étienne Balibar et Pierre Macherey, dans *Dictionnaire des philosophes*, coll Encyclopaedia Universalis (Paris, Albin Michel, 1998) sous les entrées « Marx Karl (1818-1883) » et « Marxisme ».

tion scientifique. Cette méthode est par ailleurs corollaire d'une vision réaliste du monde qu'on peut empiriquement connaître [...]

Pourtant, à partir de Dilthey (1947) [Wilhelm Dilthey, *Le monde de l'esprit [Tome 1 – Origine et développement de l'herméneutique-Tome 2 – Contribution à l'étude de l'individualité]* (Paris, Aubier-Montaigne, 1947)], les sciences de l'esprit ou les sciences humaines revendiqueront leur spécificité, alléguant que l'homme est un objet d'études qu'on ne saurait confondre avec ceux de la nature, que sa connaissance requiert une approche qui ne viserait plus l'explication des phénomènes par la formulation de lois récurrentes et prédictives, mais plutôt leur compréhension par un discours interprétatif.<sup>69</sup>

Multitude de discours interprétatifs, « ensemble des points de vue qui s'affrontent dans l'espace social »<sup>70</sup> et que les sciences sociales essaient de reconstituer, bref en sciences humaines, la variété des paradigmes est le mot d'ordre, vraisemblablement beaucoup plus que dans les sciences pures et appliquées :

[...] social sciences in contrast to the natural sciences will always be characterized by multiple theoretical orientations and will never achieve the degree of consensus about empirical referents or explanatory schemes characteristics of the natural science.<sup>71</sup>

Cela pourrait expliquer des différences dans l'évaluation des travaux scientifiques par les comités de lecture, beaucoup plus rigides dans les revues de sciences humaines. On rapporte à ce sujet :

La comparaison du pourcentage moyen de refus dans les revues prestigieuses en sciences « dures » et en sciences « molles » (humaines et sociales) fournit à cet effet un indice intéressant : 15 % dans le premier et 90 % dans le second cas (Hargens, 1988, 1990 [Lowell L. Hargens, « Scholarly Consensus and Journal Rejection Rates », (1988) 53:1 *American Sociological Review* 139; Lowell L. Hargens, « Variation in Journal Peer Review

69. Christiane Gohier, « La recherche théorique en sciences humaines : réflexions sur la validité d'énoncés théoriques en éducation », (1998) 24:2 *Revue des sciences de l'éducation* 267 à la p 270.

70. Lagasnerie, *supra* note 18.

71. Vincent A. Antara, Jr et Norma T. Mertz, *Theoretical Frameworks in Qualitative Research* (Thousand Oaks, CA, SAGE Publications, 2006) à la p xvii [Theoretical Frameworks].

Systems. Possible Causes and Consequences », (1990) 263:10 *Journal of the American Medical Association* 1348]). Une des explications de ce décalage réside probablement dans la multitude de paradigmes présents en sciences humaines (voir Staats, 1983 pour une discussion sur le sujet [Arthur W. Staats, *Psychology's Crisis of Disunity : Philosophy and Method for a Unified Science* (New York, Praeger, 1983)]). Dès lors, il se trouve toujours un lecteur arbitre pour justifier l'incomplétude de l'article soumis en prétextant que tel ou tel aspect (par exemple, son propre paradigme) a été passé sous silence, ou que telle analyse statistique (sa préférée ou celle à la mode) aurait été préférable, ou que telle interprétation (la sienne) aurait mieux rendu compte des résultats.<sup>72</sup>

Mais aujourd'hui l'on reconnaît généralement que, quel que soit le domaine scientifique, « [les] théories scientifiques sont indissolublement liées à la vision du monde du chercheur, à ses valeurs et à ses croyances. Celles-ci orientent non seulement les choix de recherche, mais aussi l'analyse et l'interprétation des résultats (Ben-Yehuda, 1986) »<sup>73</sup>. Des penseurs, comme Karl Popper et Thomas Kuhn, ont convaincu plusieurs qu'une part de subjectivisme influe toujours sur l'activité des chercheurs, même en sciences pures. Pour Kuhn, les sciences ne constituent pas un savoir cumulatif ; il s'agit plutôt

d'un savoir se renouvelant périodiquement de manière radicale en installant un nouveau cadre de perception des problèmes. Ce renouvellement n'est pas lui-même déterminé de manière purement rationnelle mais fait intervenir une composante sociologique [...] <sup>74</sup>

Popper, quant à lui, avance que, si les théories scientifiques peuvent être réfutées, on ne peut guère démontrer leur véracité :

[...] dégager des règles ou des lois générales à partir de l'observation du monde, peut conduire à des conclusions scientifiques erronées ....[On] ne peut pas prétendre à la vérité d'une théorie ; on peut seulement soutenir qu'elle est temporairement vraie tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été démontré, par l'ex-

72. Larivée-Baruffaldi, *supra* note 43 à la p 106.

73. Larivée-Baruffaldi, *supra* note 43 à la p 106, référant à l'article de Nachman Ben-Yehuda, *Deviance in Science: Towards the Criminology of Science*, (1986) 26:1 *British Journal of Criminology* 1.

74. Pascal Nouvel, « Kuhn, Tomas, Samuel, 1922-1996 », dans Dominique Lecourt, *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences* (Paris PUF, 1999) [Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences].

périence ou par expérimentation, qu'elle est fausse. La réfutation est donc un processus qui peut apporter une preuve de fausseté théorique, mais aucune de vérité scientifique.<sup>75</sup>

La science pure ou appliquée présume donc la véracité des théories, des paradigmes, jusqu'à ce qu'une nouvelle théorie concurrente et plus satisfaisante puisse être adoptée. C'est alors la naissance d'un nouveau paradigme, que le scientifique réclamera comme sien. Dans la fabrication de ces paradigmes, une part de subjectivité prend toujours place.

Il nous semble donc que tant en sciences pures qu'en sciences humaines et sociales, on peut trouver des auteurs de discoursivité. D'ailleurs, on peut citer des exemples d'auteurs qui ont revendiqué la paternité de leur « œuvre » en physique. Ainsi, des scientifiques ont lutté pour qu'on leur reconnaisse la paternité de certaines découvertes, par exemple celle de l'imagerie par résonance magnétique, notamment lors de l'attribution du Prix Nobel<sup>76</sup>. Des équipes de recherche, ou des chercheurs, se sont disputé le statut de « père » d'une invention, comme la bombe atomique<sup>77</sup>.

#### 4.2 Des exemples d'auteurs de discoursivité

Il nous semble qu'un des moyens d'identifier ces auteurs de « discoursivité » est de simplement consulter les dictionnaires, car selon nous, on peut les reconnaître au fait qu'ils donnent naissance à de nouveaux vocables. Tant en sciences humaines qu'en sciences pures, on trouve de ces néologismes.

Dans le *Dictionnaire des sciences humaines*<sup>78</sup>, on découvre les mots « freudisme et postfreudisme », « keynésianisme », « malthusianisme ». Étrangement, ce dictionnaire a une entrée pour Karl Marx mais ne mentionne pas le marxisme. C'est dans le dictionnaire *Larousse*, que le terme « marxisme » est défini : « Ensemble des conceptions de Karl Marx, de Friedrich Engels et de leurs continua-

75. Alain Noël, *La conduite d'une recherche : Mémoires d'un directeur* (Montréal, Éditions JFD, 2011) à la p 63 [La conduite d'une recherche].

76. Judson Horace Freeland, *The Great Betrayal : Fraud In Science* (Orlando, FL, Harcourt, 2004) à la p 289.

77. Hugh Gusterson, « The Death of the Authors of Death: Prestige and Creativity Among Nuclear Weapons Scientists », dans Biagioli-Galison, *supra* note 59 aux pp 203, 281-307 plus particulièrement aux pp 283 et 289.

78. *Le Dictionnaire des sciences humaines*, *supra* note 53.

teurs<sup>79</sup>. » Le *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*<sup>80</sup> contient plus de mots tirés de noms d'auteurs : « aristotélisme », « bergsonisme », « cartésianisme », « darwinisme », « lamarckisme », « lyssenkisme », « pythagorisme ».

Dans plusieurs cas, la définition nous renvoie aux théories exposées ou aux écrits publiés par l'auteur, qui ont marqué le développement de la pensée humaine. Souvent les thèses de l'auteur sont reprises et continuées par d'autres. Prenons l'exemple du bergsonisme :

Le terme de « bergsonisme » ne renvoie pas seulement à la doctrine et à la méthode générales de Bergson (comme c'est le cas chez Thibaudet, 1923, ou Deleuze, 1966). Il peut renvoyer ainsi au courant théorique qui a tenté, à la suite de Bergson lui-même, d'appliquer cette doctrine, notamment à différents problèmes scientifiques, ou encore au plus vaste mouvement culturel qui s'est inspiré de cette œuvre, notamment pour critiquer « la science » en général (ainsi chez Benda, 1913, ou Politzer, 1929).<sup>81</sup>

Mais de temps à autre, une consultation des entrées apporte des surprises. Foucault écrivait qu'un instigateur de discursivité rend possibles « un certain nombre de *différences* par rapport à ses textes, à ses concepts, à ses hypothèses qui relèvent toutes [de son discours] » [nos italiques]<sup>82</sup>. En effet, parfois, les instigateurs donnent naissance à des courants divergents ou même contraires de raisonnement. Ce serait le cas du cartésianisme :

L'œuvre scientifique de Descartes se distingue d'une part par sa Méthode, et d'autre part par la séparation de l'âme et du corps, ce dernier seul, entendu comme substance étendue, étant l'objet propre des sciences ; ce sont les seuls points communs des cartésiens, tant sont diverses et contradictoires les théories engendrées par le cartésianisme.<sup>83</sup>

79. Disponible en ligne : <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/marxisme/49674?q=marxisme#49578>>.

80. Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, *supra* note 74.

81. Frédéric Worms, « Bergsonisme », dans Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, *supra* note 74.

82. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *supra* note 2 à la p 90.

83. Vincent Aucante, « cartésianisme » dans Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, *supra* note 74.

Pire, certains néologismes n'auraient rien à voir avec les personnes d'où, supposément, le nom est tiré. Voyons le cas de l'analyse diophantienne :

L'expression « analyse de Diophante », déjà utilisée par Lagrange, et, plus tard, « analyse diophantienne », désigne aujourd'hui plusieurs chapitres, dont certains n'ont effleuré ni Diophante, ni même Lagrange. « Équations diophantiennes », « géométrie diophantienne », « approximations diophantiennes » [...], ces chapitres sont liés à la théorie des nombres et à la géométrie algébrique. On note donc que cette recherche, tout à fait moderne, a reçu en baptême le nom du mathématicien de l'Antiquité tardive : Diophante. Emprunt arbitraire ? Assurément non. Qu'une recherche moderne soit ainsi investie du prestige de l'histoire, c'est certes vrai ; mais il y a des raisons plus profondes [...]

[Après l'ouvrage de Diophante, les *Arithmétiques*, regroupant problèmes mathématiques et équations], il fallut attendre le IX<sup>e</sup> s. pour que la recherche en ce domaine trouvât une nouvelle vigueur. [Aussi bien] dans les mathématiques arabes que dans les mathématiques latines qui en dépendaient, et, plus tard, dans les mathématiques des XVI–XVII<sup>e</sup> s., et ainsi jusqu'à Euler, les *Arithmétiques* demeurent encore bien vivantes. C'est toujours en fonction d'elles, mais aussi contre elles, que se fait la recherche. Aussi comprend-on que l'analyse diophantienne, de Diophante à Euler-Lagrange, soit associée au nom du mathématicien alexandrin.<sup>84</sup>

Les instigateurs de discours auraient donc parfois des filiations bien indirectes, pour ne pas dire bâtardes. Mais ce n'est pas tout : certains, paraît-il, refuseraient la paternité. En effet, on apprend que certains auteurs ne sont pas d'accord avec la théorie qui porte leur nom. Prenons l'exemple du keynésianisme, théorie que nous résumerons fort sommairement comme une doctrine contraire au laisser-aller économique :

Les mots « keynésiens » et « keynésianisme » (on dit aussi « keynésisme ») renvoient à l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946). Ils acquièrent droit de cité dans la langue française au début des années 1950. Mais, en anglais,

84. Roshdi Rashed, « Analyse diophantienne », dans Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, *supra* note 74.

« Keynesian » a vu le jour dès le lendemain de la publication de l'œuvre majeure de Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* ...en 1936. Keynes a donc eu l'occasion, au moins à une reprise, de se déclarer non keynésien, comme Marx aurait de son temps déclaré : « Quant à moi, je ne suis pas marxiste. » Ces propos apocryphes ont le mérite d'illustrer le rapport complexe entre l'œuvre d'un grand penseur et le courant d'idées auquel il a donné naissance. Surtout lorsque ces courants d'idées sont associés, comme c'est le cas ici, à des visions du monde, à des positions et à des partis politiques, à des politiques économiques et même à des formes d'État. Dans le cas de Keynes, il est en plus question d'une révolution, suivie d'un règne sans partage du keynésianisme durant les trente années d'après-guerre, à tel point que le président Richard Nixon et son conseiller Milton Friedman pouvaient déclarer tour à tour, à la fin des années 1960, « nous sommes tous keynésiens ». <sup>85</sup>

D'autres instigateurs de discursivité, évidemment, seront accusés d'être anti-eux-mêmes. Ainsi Emmanuel Kant, qui avait réalisé une révolution « copernicienne » <sup>86</sup> dans la théorie de la connaissance, sera accusé d'être retombé dans le faux. Kant avait réussi l'exploit de « mettre en évidence le caractère actif de la raison en ses fonctions cognitives » <sup>87</sup>, mais pour certains, il est retombé dans le travers des dogmes, avec son « impératif catégorique » hautement moral. Car Kant va proposer ce concept pour ces « choses qu'il convient de faire parce qu'il en va de notre condition humaine... » <sup>88</sup> et Nietzsche de

85. Gilles Dostaler, « keynésianisme » dans le Dictionnaire des sciences humaines, *supra* note 74.

86. Cette révolution tiendrait au raisonnement suivant : si toute connaissance débute avec l'expérience, il ne s'ensuit pas qu'elle dérive tout entière de l'expérience... [Les faits] sont impuissants en eux-mêmes à constituer quoi que ce soit dans le camp du savoir. ... ce qui organise l'expérience avant tout travail de l'entendement, ce sont les formes *a priori* [...]

Jacqueline Russ, *Histoire de la philosophie de Socrate à Foucault* (Paris, Hatier, 1998) à la p 103. Ces *a priori* sont « des structures ou des formes, identiques pour tous les individus (universelles), et indépendantes de l'expérience (*a priori*) ». Hottois, *De la Renaissance à la Postmodernité*, *supra* note 31 à la p 135. La révolution serait *copernicienne* puisque « [de même] que Copernic a supposé que la terre tournait autour du soleil, et non l'inverse, de même Kant admet que c'est notre faculté de connaître qui organise la connaissance et non point les objets qui la déterminent. » : Jacqueline Russ, *Histoire de la philosophie de Socrate à Foucault* (Paris, Hatier, 1998) à la p 103.

87. Hottois, *De la Renaissance à la Postmodernité*, *supra* note 31 à la p 134.

88. Bernard Vergely, *Dictionnaire de la philosophie* (Milan, Les essentiels, 1998) à la p 113.

s'insurger devant ce « *so anti-Kantische, so räthselhafte 'kategorische Imperativ* »<sup>89</sup>, cet impératif si mystérieux, si *anti-kantien* :

Et maintenant ne me parle pas de l'impératif catégorique, mon ami ! – ce mot chatouille mon oreille et me fait rire malgré ta présence si sérieuse : il me fait songer au vieux Kant qui, comme punition pour s'être emparé subrepticement de la « chose en soi » – encore quelque chose de bien risible ! – fut saisi subrepticement par l'« impératif catégorique » pour s'égarer de nouveau avec lui, au fond de son cœur, vers « Dieu », « l'âme », « la liberté » et « l'immortalité », pareil à un renard qui, croyant s'échapper, s'égaré de nouveau dans sa cage ; – et ç'avait été sa force et sa sagesse qui avaient brisé les barreaux de cette cage !<sup>90</sup>

Et finalement, bien sûr, il nous reste ces instigateurs de discursivité qui auraient été dans l'erreur, qui auraient donné des explications fausses aux phénomènes observés. L'histoire donne des exemples, tant de l'auteur qui connut la renommée avant de tomber dans la disgrâce, comme Lyssenko<sup>91</sup>, que de l'auteur dont la notoriété s'est maintenue. Dans cette dernière catégorie se trouverait Louis Pasteur, qui produisit le premier vaccin artificiel, celui du choléra des poules, vaccin qui s'avéra peu efficace. Pasteur a fourni une explication fausse du mécanisme de l'immunité de ce vaccin. Mais cela n'a pas empêché les auteurs de souligner que « Pasteur ouvre, par cette expérience et les conclusions qu'il en déduit, une voie scientifique qui reste l'une des plus fécondes pour l'humanité »<sup>92</sup>.

Bref, les formes de discursivités seraient multiples, et nous devons ici avouer que notre conception de l'œuvre-discours n'est pas nécessairement celle qu'avait en tête Michel Foucault dans son

89. Friedrich Wilhelm Nietzsche, *Zur Genealogie der Moral* 3, en ligne : <<http://gutenberg.spiegel.de/buch/zur-genealogie-der-moral-3249/2>>.

90. Nietzsche, *Le Gai Savoir* (Paris, Mercure de France, 1901) au para 335 [trad Henri Albert].

91. Voir la définition de « Lyssenkisme » dans Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, *supra* note 74.

92. Hervé Bazin, *L'histoire des vaccinations* (Montrouge, J. Libbey Eurotext, 2008) à la p 155. Pasteur est aussi soupçonné d'avoir faussement laissé croire, sans mentir clairement, qu'un de ses vaccins avait été atténué à l'oxygène avec succès alors que le vaccin utilisé (à la ferme Pouilly-le-Fort en 1881) aurait été préparé à l'aide du bichromate de potassium : Gerald L. Geison, *The Private Science of Louis Pasteur* (Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995) aux pp 149, 156-158, 171, 176. Larivée-Baruffaldi, *supra* note 43 à la p 246, le classe parmi ceux qui auraient fabriqué des données dans des expériences en chimie.



article. Il nous semble néanmoins que cette notion, illustrée par les exemples tirés des dictionnaires, est au cœur des questions « qu'est-ce qu'un auteur ? » « qu'est-ce qu'une œuvre ? » Cet apport intellectuel de l'auteur au patrimoine collectif, n'est-ce pas de faire naître la réflexion chez le lecteur, d'alimenter la diffusion des idées ?

Les exemples fournis jusqu'ici ou offerts par Foucault concernent des instigateurs de discours renommés, dont l'influence a été considérable dans l'avancement du savoir. Or, sur ce point, nous nous interrogeons : peut-être assistons-nous de nos jours à une démocratisation des discours. Il nous semble y avoir un rapprochement possible à faire entre ces œuvres-discours et ce qu'on appelle désormais dans le jargon universitaire le « cadre théorique ».

Le cadre théorique est une notion fuyante<sup>93</sup>, définie de multiples façons, mais pour simplifier, admettons que dans une recherche,

[la] théorie devient ... un cadre de référence ou un paradigme, c'est-à-dire un ensemble de règles implicites ou explicites orientant la recherche scientifique, pour un certain temps, en fournissant, sur la base de connaissances généralement reconnues, des façons de poser des problèmes, d'effectuer des recherches et de trouver des solutions.<sup>94</sup>

Nombreux sont les auteurs qui développeront dans leurs monographies, dans leur œuvre, une nouvelle théorie, qui ne demande qu'à devenir un cadre théorique ou une discoursivité<sup>95</sup>. Ces théories ou discours deviennent les cadres de référence des chercheurs ou

93. La théorie serait elle-même difficile à définir : voir *Theoretical Frameworks*, *supra* note 71 à la p xiv.

94. Benoît Gauthier, *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (Sainte-Foy, QC, Presses de l'Université du Québec, 2003) à la p 106.

95. Les sociologues de la science décrivent les processus par lesquels une théorie ou un paradigme finit par s'imposer : voir par exemple Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », (1976) 2:2 *Actes de la recherche en sciences sociales* 88-104, en ligne : <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1976\\_num\\_2\\_2\\_3454](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3454)>. Déjà en 1972, Kurt Flasch, *Introduction à la philosophie médiévale* (Paris, Flammarion, 1998) à la p 72 disait des auteurs du Moyen Âge :

Les traditions déterminantes ne sont pas issues de compétitions entre les esprits les plus profonds ; elles résultent de la combinaison complexe de besoins pédagogiques et sociaux, d'interventions culturelles et politiques, ainsi que d'événements intellectuels antérieurs. On « fait » les « auteurs » ; on « institue » les piliers du savoir et leurs textes.

étudiants. L'un fera une analyse foucauldienne<sup>96</sup> d'une réforme de droit d'auteur ou de droit criminel. L'autre fera une analyse rawlsienne d'un système éducatif<sup>97</sup>.

Il est de plus en plus fréquent que le cadre théorique se limite essentiellement aux travaux d'un seul auteur, voire à une seule monographie<sup>98</sup>. Ainsi, pour réaliser une étude de cas portant sur une réforme scolaire dans une école secondaire<sup>99</sup>, la scientifique indique que son cadre théorique est principalement influencé par l'approche de Ward Goodenough<sup>100</sup>. Pour étudier comment des jeunes adultes se réconcilient avec leur statut de séropositifs, les travaux de Jack Mezirow<sup>101</sup> sur le développement des adultes et l'apprentissage transformationnel servent de cadre théorique<sup>102</sup>. Pour analyser un

96. Car Foucault est probablement auteur de discursivité. Par contre, Paul Rabinow, dans l'ouvrage dont il assurait la direction *The Foucault Reader* (New York, Pantheon Books, 1984) écrivait à la p 261 :

My wager is that Michel Foucault himself may well be one of these 'founders of discursivity'. The judgement having been made, it must be immediately modified. If Foucault's work does indeed function in the future as a central organizer of social discourses, it will do so in a way radically different discursively, institutionally, politically, and – dare I say – philosophically from the work of Marx and Freud.

97. Georges Langis, *Une critique normative de l'éducation scolaire québécoise au regard de la théorie politique de John Rawls*, en ligne : <<http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/22291/22291.html>>.

98. Même on avisera les étudiants de ne pas trop lire. Alain Noël, La conduite d'une recherche, *supra* note 75 écrit à la p 94 :

Ceci nous ramène à la nécessité de lire de façon structurée. On ne devrait lire que les textes importants pour comprendre – rôle de l'intelligence – la question que nous explorons, et éviter de se disperser pour faire étalage d'une connaissance encyclopédique – démonstration d'intellectualisme –. Il va de soi qu'il y a des différences culturelles sur ce point : faire preuve de culture est très important pour un universitaire en France, de sorte qu'une tendance à l'intellectualisme peut brouiller inutilement les revues de littérature ; on constate parfois un déséquilibre opposé au Québec où un manque de profondeur dans l'encadrement théorique n'est pas meilleur gage d'intelligence.

99. Joyce L. Henstrand, « Seeking an Understanding of School Culture : Using Theory as a Framework for Observation and Analysis », dans *Theoretical Frameworks*, *supra* note 71 à la p 8.

100. Ward H. Goodenough, *Culture, Language, and Society* (Menlo Park, CA, Benjamin/Cummings, 1981).

101. Jack Mezirow, *Transformative Dimensions of Adult Learning* (San Francisco, Jossey-Bass Inc, 1991).

102. Saran B. Merriam, *Transformational Learning and HIV-Positive Young Adults*, dans *Theoretical Frameworks*, *supra* note 71 à p 24.

---

projet législatif de réforme scolaire en Ohio<sup>103</sup>, l'auteure utilise les modèles d'arènes de changements de politiques de Mazzoni<sup>104</sup>.

Bref, les œuvres-discours ou cadres théoriques sont de plus en plus à la mode. Ceci nous ramène au propos que nous avons tenu en introduction. Notre lecture du texte de Foucault ne nous semble pas faire conclure à la mort de l'auteur, bien au contraire : et pour cela nous devons plaider coupable d'une lecture non foucauldienne du texte de Foucault. Nous le voyons plutôt comme un écrit reconnaissant la puissance créatrice des auteurs. La conférence ne s'intéresse pas vraiment au monopole légal sur l'expression de l'idée, au droit d'auteur ou au *copyright*. Elle nous rappelle plutôt la contribution inestimable des auteurs à la construction de la pensée humaine.

### Conclusion

Le texte de Foucault, qui explore les notions non juridiques d'œuvre, d'auteur, de discours, nous amène à penser que les auteurs par leurs écrits, par leur œuvre, sèment des idées, poussent à la réflexion, font naître des nouveaux discours. Sans ces auteurs, sans leur production, il n'y a aucune certitude qu'aucun de ces développements intellectuels aurait germé. L'impact d'un seul de ces auteurs peut être incalculable. Le philosophe, Alfred North Whitehead n'a-t-il pas écrit : « The safest general characterization of the European philosophical tradition is that it consists of a series of footnotes to Plato »<sup>105</sup>. Nous partageons tous une dette à l'égard de ces auteurs.

Mais ces auteurs n'ont pas d'autorité sur leurs lecteurs. Car, ayant fait naître des idées, comme tout parent, ils ne sont pas maîtres de la vie de leurs « descendants », ne contrôlent pas le sort qui leur est réservé. Parfois même, ils ne se reconnaissent pas en eux. L'ADN qu'ils ont transmis s'est exprimé autrement. Mais les idées qu'ils font naître, vagabondes peut-être, traversant parfois les époques, révolutionnaires ou fidèles à une tradition, partiellement fausses ou même contradictoires, contribuent à l'accroissement du savoir, sont des enrichissements du patrimoine humain.

---

103. France C. Fowler, *Struggling with Theory : a Beginning Scholar's Experience with Mazzoni's Arena Models* dans *Theoretical Frameworks*, *supra* note 71 aux pp 42-44.

104. Tim L. Mazzoni, *Analyzing State School Policymaking : An Arena Model*, (1991) 13 :2 *Educational Evaluation and Policy Analysis* 115-138.

105. Alfred North Whitehead, *Process and Reality* (New York, Free Press, 1985) à la p 39.

Cette observation ne clôt pas le débat : qu'est-ce qui fait qu'un texte, une doctrine s'impose ou qu'une autre est écartée, qu'une idée perce ou est oubliée ? Les auteurs trouvent-ils toujours un médium pour partager leurs réflexions ? Les revues scientifiques, comme les *Cahiers de propriété intellectuelle*, jouent alors un rôle primordial et il faut saluer les travaux remarquables de ceux qui s'assurent que ces créneaux sont accessibles. Il faut rendre hommage à des gens tels que Ghislain Roussel, qui a été rédacteur en chef, puis président des Cahiers pendant les premiers 25 ans de vie active de la revue. Sous la direction de Ghislain Roussel, les *Cahiers* ont été un forum d'expression unique pour des auteurs de tous les continents et de tous les milieux, universitaires, artistiques et juridiques. Nous lui en sommes tous redevables.